

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques 44

N° 85 / 14 Février 2011

aujourd'hui
plus que jamais
il est urgent de
se Syndiquer !



JUSTE UN SALAIRE OU UN SALAIRE JUSTE ?

Depuis la loi de 1984 qui a mis en place le statut général de la Fonction publique, bien des modifications statutaires ont été introduites, qui vont à l'encontre de l'égalité de traitement que devait garantir la grille indiciaire commune à l'ensemble des agents d'une même catégorie.

Ce qui nous est proposé, c'est la logique du marché, fondée sur la notion de rentabilité au détriment des salariés et de la qualité du service.

Très concrètement, cela se traduit par :

- ▶ le gel de la valeur du point d'indice en 2011 et son possible prolongement jusqu'en 2013. La perte de pouvoir d'achat depuis 2000 est déjà de près de 9 %.

- ▶ le tassement de la grille, malgré les différentes mesures de refonte des grilles A, B et C.

- ▶ la mise en place du mécanisme GIPA (garantie individuelle du pouvoir d'achat), l'ancienneté ne garantissant plus une amélioration de ses conditions de vie.

- ▶ l'augmentation constante de la part aléatoire du traitement : le régime indemnitaire représente actuellement entre 20 et 50 % du traitement.

- ▶ la différenciation de rémunération entre agents, qui introduit compétition et atmosphère détestable.

La dessus, la CGT est claire : seule l'augmentation de la valeur du point d'indice garantit une amélioration équitable pour tous, quelque soit le service ou l'implantation géographique.

La CGT revendique donc :

- ▶ une augmentation immédiate de la valeur du point d'indice portant le salaire minimum de départ de la catégorie C à 1600 euros.

- ▶ le rattrapage des pertes de salaires subies depuis 2000 l'intégration de toutes les primes dans le traitement

- ▶ une réforme complète des grilles indiciaires

- ▶ la reconnaissance des qualifications.

En savoir plus :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/Salaires-revendiquer-ensemble-une.html>

Il n'est pas trop tard pour signer la pétition intersyndicale.



L'INSEE vient de publier le chiffre de la hausse des prix en décembre 2010 : 0,5 %, ce qui porte l'augmentation à 1,8% sur 12 mois.

PLUS 100 € BRUT PAR MOIS

C'est ce qu'ont obtenu les salariés de l'entreprise Maugin à Saint-Brévin, après 48 heures de grève suivie par les trois quarts d'entre eux.

LE BAL DES HYPOCRITES

Une nouvelle fois, un fait divers sordide a été l'occasion pour Sarkozy et ses ministres de s'en prendre à une catégorie de fonctionnaires, magistrats et agents des services de probation au cas particulier.

Informations fausses, amalgames et approximations ont servi à désigner en urgence des responsables, et à annoncer des

sanctions.*

Il est plus facile d'exploiter l'émotion suscitée par le drame de Pornic que de s'expliquer sur l'état lamentable de la justice, des prisons (qui vaut régulièrement à la France d'être condamnée par les juridictions européennes), et des services d'insertion et de probation.

Celui-là même qui s'est exprimé d'un air vengeur est celui qui, à la tête de son gouvernement, décide de ne recruter que 35 conseillers d'insertion et de probation quand il en faut plus d'un millier, décide de ne remplacer qu'un départ à la retraite sur deux dans tous les ministères !

A Nantes, chaque agent de probation a en charge en moyenne le suivi de 135 personnes. Ce qui veut dire qu'il ne peut consacrer à chacune que moins de 15 minutes par semaine, déplacements et rédaction de notes et rapports inclus. Faute de moyens, 800 mesures ne font l'objet d'aucune prise en charge.

Une situation que personne au ministère ne pouvait ignorer, tant les sonnettes d'alarme avaient été tirées de toutes parts.

Ce qu'il y a aussi d'abject dans cette affaire, c'est que les morts n'ont pas la même considération de la part du Président de la République, selon qu'ils peuvent ou non « rapporter » en terme d'image et de cote de popularité.

Il y a quelques jours était rendu public le chiffre suivant : en 2009, 140 femmes sont mortes des coups portés par leur conjoint ou compagnon.

A-t-on jamais entendu Sarkozy dire que c'était inacceptable ? L'a-t-on vu recevoir une seule des familles ? L'a-t-on entendu annoncer des sanctions contre les policiers qui n'auraient pas donné suite aux nombreuses plaintes et mains-courantes des victimes qui souvent précèdent ce type de drame ?

Surpopulation carcérale, juges surchargés de dossiers, service de protection judiciaire de la jeunesse en lambeaux, manque de greffiers, crédits pour recruter des éducateurs en chute libre, les principaux « dysfonctionnements » de la justice sont facilement identifiables pour qui se penche avec honnêteté et calme sur la question. Et les responsables en sont tout aussi facilement identifiables.

Ils sont aux commandes de l'Etat depuis des années.

* A propos de cette propension de Sarkozy à annoncer, pas à demander ou souhaiter uniquement, des sanctions en cas de « dysfonctionnement » comme il se plaît à le dire, rappelons que le statut de la fonction publique prévoit une procédure disciplinaire contradictoire, c'est à dire assortie de garanties, en cas de faute personnelle alléguée. Mais quand on sait ce que vaut la présomption d'innocence pour Sarkozy, Horthieux et consorts, on imagine bien qu'ils aimeraient pouvoir sanctionner un fonctionnaire sans mettre en jeu ces garanties pour se défaire de leur responsabilité.

OÙ SONT PASSÉES LES 3 MINUTES ?

Après la mise en place du stationnement payant en centre ville par la municipalité, 3 minutes, c'était le temps moyen que devait mettre les agents de l'Hôtel des Finances de Saint-Nazaire d'un lieu de stationnement non payant à leur bureau. On ne sait de quel chapeau celui qui avait alors le titre de DSF tirait ce chiffre afin de justifier l'absence de discussions sérieuses avec la mairie et minimiser l'impact du refus de prise en charge d'abonnement par l'administration.

Où sont donc passées ces 3 minutes. Obligés de se garer de plus en plus loin, même en arrivant de bonne heure, les collègues sont de plus en plus nombreux à se poser la question, d'autant que des travaux importants de voirie sont prévus. Payer pour travailler ou perdre du temps est une alternative inacceptable que certain-e-s ont fait remonter par la hiérarchie à la direction.